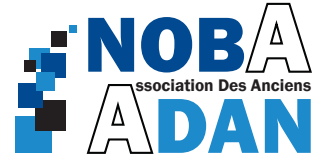




NSPA OLD BOYS ASSOCIATION
ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA



NSPA OLD BOYS ASSOCIATION

ASSOCIATION DES ANCIENS NSPA

Minutes of the General Assembly

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

12/10/2015



www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

NOBA's EXECUTIVE COMMITTEE 2015 / COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ADAN 2015

Chairman — Président	Olivier Guidetti +352 300055	
Vice-Chairman — Vice-Président	Alfred Voss +352 306078 — Fortunato Iaconelli +352 399854	 
Secretary — Secrétaire	Isabelle Warschburger +352 691 203 204	
Treasurer — Trésorier	Jean-Marie Séleck +32 63 22 20 47	
Members — Membres	Danielle Degrotte Christiane Baretti-Maghe Mariette Toussaint — Tim Crosby Marc Maisch — Marc Heiderscheid Michel Saudrais	      
Consultants — Consultants	Rüdiger Gerber Jos Berg	 

Minutes of the of the NSPA Old Boys General Assembly held on the 12.10.2015

1. Opening of the General Assembly by the Chairman

The Chairman opened the meeting and welcomed the participants to the General Assembly.

He further introduced the guests :

Mr. M. Lyden, NSPA General Manager ;
Mrs. D. Ashley, NSPA Human Resources Executive ;
Mr. Y. Chandelon, NSPA Auditor General
Mr. H. van Hooijdonk, Representative of the NSPA Staff Association ;
Mr. P. Ludford, Chairman SHAPE ;
Mr. F. Bülling, Member of the Confederation ;
Mr. B. Wacquez, Chairman of the AAPOCAD ;
Mr. G. Malet, Executive Secretary ARO ;
Mr. G. Dubos and Mrs. Y. Brems, ALLIANZ representatives ;

2. Approval of the agenda

The agenda was approved.

3. Address by the NSPA General Manager, M. Lyden

In his presentation, specially prepared for us, Mr M. Lyden gave statistical information concerning on the one hand, current activities, and on the other, forecasts for new missions and reminded us of the future of the Agency until 2020.

This presentation (ANNEX I) is attached hereto and will be published on the new NOBA Website (www.noba-adan.net).

4. Activity report by the Chairman of the NOBA, O. GUIDETTI

I thank you all for your presence and for the time you devote to our Annual General Meeting.

As now customary, I ask you to rise for a minute of silence in memory and respect of our colleagues and friends who have left us this year. Thank you.

I am honoured to welcome you today in this place, which will remind you of at least some good memories. Which is why I respectfully and sincerely thank the General Manager to have opened the doors of the Agency and permitted us to meet here today. Thank you also to the Chief of Staff for the administrative support for which we have a great need and which he makes available to us. Thanks also to the NSPA Staff Association, which not only is offering the aperitif today but also always shows its active interest in our work and grants us the interest of the younger generations. Which is what we call inter-generational support.

This Annual General Assembly allows us to review the Committee's activities and to maintain a verbal dialogue between us. To open this dialogue our guests, each in his own field, will bring the information and explanations, which we need. I thank them warmly for having dedicated this morning to us. I introduce them, even if you already know them.

Committee Activities since 27 October 2014 : *The main part of our work for the past two years has recently been completed. The new site is now operational, those of you who have already connected know it already and will be able to tell us what they think. As always, we will not be spared growing pains. This site was created exclusively by Mr Hedwig Dufour completely free of charge (he is the husband of an Agency staff member). We thank both of them warmly. It goes without saying that this means of communication will strengthen our bond. I ask you to visit often and to send us your observations.*

Two issues of our journal, the Echo, were published during the year, your observations and encouragement would be much appreciated.

The Committee met regularly one or two times a month; you will find the minutes of those meetings in a dedicated part of the site.

There was no organised trip this year. Mariette Toussaint has foreseen a big Volga boat trip between Moscow and Saint Petersburg. She can tell you more about it.

We have worked extensively with the Confederation on various NATO open issues. The most important of those for us is the long-term funding of the "Retirees Medical Coverage Fund". A subscription could be requested from now on from future retired staff. It is therefore possible as announced last year that current beneficiaries of continued medical coverage may in the future be invited to contribute. I remind those of you who benefit from another form of medical coverage such as, for example, national or military cover, must use that in the first instance and then claim from Allianz. Under these conditions not only will you be reimbursed at 100% but there will also be less demand on the Fund's budget. Another important reform currently under debate at NATO HQ is the complete reworking of the system for the remuneration of active staff. On the heels of that will follow a reform of the rules for the adjustment of salaries and pensions. Finally, NATO HQ should be transferred during 2016 to new buildings almost opposite those currently used on Boulevard Leopold III in Brussels.

We meet regularly with the Agency's authorities with whom we maintain an excellent relationship. We hope that a solution to our request for a financial subsidy can be found rapidly. Just as we enjoy good relations with our insurer Allianz through the NATO office responsible for the management of the Group Insurance Contract. For all of us medical coverage remains an essential and inescapable subject. Mr. G. Dubos and Mrs. Y. Brems from Allianz who have come from Brussels especially for us, and we thank them warmly, will talk about it. Our friend Falco Bülling, from the Confederation, will give you the latest news about our relationship with the responsible office at the General Secretariat. Mr Bernard Wacquez, President of AAPOCAD who I thank for his presence, will report on the situation of our pensions at the office of the Coordinated Organisations in Paris.

For next year we shall improve our communication as much through the site as with email and the journal. We will try to organise activities for everyone, even though it's not easy. You remember that last year we voted for an annual subscription of € 15. You may all arrange for payment by automatic deduction from the pension. Think about it! I call for volunteers to join the Committee; this year we have four vacant places.

Thank you all for coming,

Olivier GUIDETTI
Chairman

5. Report by the NSPA Auditor General, Y. Chadelon

Mr. Y. Chadelon presented a detailed audit report of the 2014 NOBA accounts prepared by the treasurer J.-M. Séleck. On this issue, Mr N. Iaconelli made the following remark: "for the info of the General Assembly, two comments to be NOBA Balance Sheet as of 31st December 2014 were added:

To the Income and Expenditure Statement:

- ⊙ In 2014 the Association record a surplus of income over expenditure because the investment Account increased its value in view of the general increase of the quotations of assets on the shares/bonds markets;
- ⊙ In the Assets part of the Balance Sheet receivables from the Confederation are shown for travel related to the year 2012 amounting to € 231.76. It should be recalled that owing to the passing away of the former Treasurer and the fact that the related documentation was not found the accounting had to be reconstructed on the basis of the only available documents, i.e. the list of operation produced by the BCEE in the year 2012. The real kind of operation, i.e. Travel on behalf of Confederation or NOBA, was reconstructed on the input received.

It is therefore likely that the various travels were erroneously classified. Our treasurer will contact the treasurer of the Confederation, who meanwhile had also been replaced by a new one, to verify this balance and if negative the entries ought to be adjusted accordingly in the 2015 Accounts.

Mr N. Iaconelli, following Mr Yves Chadelon's introduction, said that he was prepared to answer possible questions on the accounts and he thanked Mr Yves Chadelon for his assistance and the certification of the accounts. The 2014 accounts were approved by the General Assembly and the treasurer was discharged.

6. Discharge of the Executive Committee

The General Assembly granted discharge to the Executive Committee as there were no questions.

7. Address by the Chairman of the CNRCSA, F. Bülling

My name is Falko Bülling. I am the chairman of the CNRCSA WG on Policy Insurance Matters. In addition to the CNRCSA newsletters, the EXCOM decided that, upon request, I should inform the members at the respective General Assemblies of the four Associations about the latest developments with respect to the NGIC/NWS and AWC and answer relevant questions.

SUMMARY : *The claim handling service of AWC has improved considerably and the support system including helpline, client services and medical service is now better understood by the beneficiaries. However, one must realize that some “flexible interpretation” of the NGIC is no longer possible. Cost containment measures have priority in order to safeguard the existing benefits and keep the premium rates stable. Nevertheless, experience has shown that AWC, as third party administrator, is always prepared to help the beneficiaries in their endeavours for clarification. However, it must be realized that the final decision concerning the interpretation of the NGIC is made by NATO, as the Policy Holder, and the ALLIANZ GROUP, as the Main Insurer, in line with the Belgian Social Security legislation.*

⦿ Update of documentation

A) *The updating of the NGIC is on-going, merging 119 endorsements into one document, and might be completed in the year 2015. This update of the NGIC which does not entail any change in benefits does not imply that NATO is entering into a new contract. The current NGIC, entered into by NATO on 01/01/2012, is binding for 5 years. Thereafter, it will be renewed for one year at a time by tacit agreement, unless one of the parties gives notice of termination with a 6 months’ notice period on 01 July.*

B) *The revised NBG, now called Employee Benefit Guide, will be available online hopefully this year. Each beneficiary will receive a hard copy distributed by AWC. At the same time, a revised Claim Form will be introduced including a change of postal address and better highlights the primary insurance reimbursement point.*

C) *AWC has confirmed that the adjusted Table of Benefits, in accordance with the provisions of the NGIC, will be published at the same time as the revised EBG.*

⊙ Remedial Actions

A) To ensure a robust medical insurance cover and a stable premium, the Policy Holder has stressed that as a short-term measure, several remedial actions are required which would however, not change the current NGIC.

B) In addition, actions concerning the stabilization of the RMCF have been taken. The proposed modification of the footnote to article 51.2 of the NCPRs will harm the vested rights principle, especially for bridgers. It is understood that the NAC will make a decision shortly.

⊙ Proof of Payment

The CNRCSA has received numerous angry reactions of its members indicating the loss of understanding that high dental invoices over and above € 2000 must include a proof of payment. However, the requirement to submit a Dental Cost Estimate Form (to be completed by the dentist) to the medical services of AWC remains. AWC will confirm the amount the insured is entitled to and that the treatment is medically necessary and the amount within reasonable and customary charges. Finally, it was agreed to accept direct billing to AWC in cases of hardship, which is defined as reconstruction of the teeth in case of severe disfiguration due to an accident or due to cancer surgery.

⊙ Long-term Nursing are at Home

This subject was raised by the CNRCSA the first time in October 2010. It concerns the coverage for long-term medical nursing care AT HOME, in lieu of staying in a medicalized nursing home. Finally, after 5 years' deliberations, the Policy Holder and the Insurer have agreed under certain conditions which will be published when approved by the JCB this year. (List of conditions is available.)

⊙ Transfer of national social security rights

You know that the CNRCSA considers the "primary source ruling" as one of the best cost containments measures which should be explored to the maximum extent possible. The CNRCSA is aware of the possibility to transfer national social security rights by way of bilateral agreements. We know it works between Luxembourg,

Belgium, France, Germany and Italy. The CNRCSA has made NATO and AWC aware of this cost containment measure but received no support. Nevertheless, we are encouraging all members to contact their Regional Delegate for further information.

◎ **Way ahead**

The Policy Holder is considering cost containment measures to be applied as short, medium and long term approaches. Remedial short term actions could be implemented without changing the current NGIC. Better cost management, increase of contributors, different benefits for non-contributors and review of benefits are some of the changes to be developed in a framework document as medium and/or long term approach. Rest assured that the CNRCSA will follow closely the approach to cost containment measures together with CNCSC in the JCB WG on Medical Insurance Matters.

Mr F. Bülling thanked NSPA Old Boys Association for his invitation to the Annual General Assembly and the meal to follow.

8. Address by the Chairman of the AAPOCAD, B. Wacquez

Chairman, dear friends, dear colleagues,

It's always with great pleasure that I accept your annual invitation to participate in your general Assembly.

In the absence of our colleagues Marc Holzschuh and Wilhelmus Hassink, I am going to inform you of the latest developments in the Coordination Committee.

Firstly, the adjustment of remunerations and of pensions as of 1 January 2016 (see ANNEX II). I remind you however that these are the results of the adjustment method and that the councils of our organisations could possibly apply a feasibility clause.

Secondly, the revision of the method of adjustment of remunerations and pensions:

A new method must be applied from 1 January 2017. I remind you that in the current method the annual adjustment depends on the changes in three parameters:

- ◎ *The evolution of net salaries in the civil services of nations of reference*
- ◎ *The evolution of inflation in each nation*

— 9/23 —

- ⊙ *The (partial) application of coefficients of purchasing power ratios.*

During meetings of the Coordination Committee in June and last September a significant number of national delegations presented propositions aimed at profoundly modifying the method notably, for example:

- ❖ *Reference civil service salaries should be gross and no longer net of income tax and social contributions.*
- ❖ *Purchasing power ratios would only be taken into account for active staff in the form of temporary allowances and would no longer be applied to all salaries and pensions*
- ❖ *The application of a unique feasibility clause would be proposed by the CCR to councils and these could propose a supplementary one as a function of the situation of their organisation.*

AAPOCAD reacted, within the CRP (representatives of personnel (Staff Associations of the various Organizations) and pensioners, to these proposals in reaffirming the fundamental principles of a method of salary adjustment, which must be stable, equitable, predictable and transparent and be based on easily verifiable objective data.

It must be based on several pillars:

- 1 *Parallelism with the evolution of purchasing power in areas of recruitment, in measuring the development in real terms of salaries net of income tax and obligatory social contributions, of comparable jobs.*
- 2 *Maintenance of equality in purchasing power between places of assignment.*
- 3 *Verification of the validity of the method.*
- 4 *Annual frequency of adjustment.*
- 5 *Budgetary feasibility clause by Organisation.*
- 6 *Fair exceptional adjustment for countries with high inflation.*
- 7 *Distinct scales for Luxembourg and Belgium.*

There, Chairman, dear colleagues, are the points briefly summarised where AAPOCAD intends to fight in the interests all in the method revision process which has already begun.

I forgot to mention to you the pension tax adjustment, of which we have spoken over the last few years, also remains at the forefront of our combat. Thank you.

9. Address by the NSPA Staff Association Representative, H. van Hooijdonk

Mr. H. van Hooijdonk thanked the Old Boys Association very much for having invited the NSPA Staff Association to participate in this Assembly and made a presentation of the activities of the Staff Association. The presentation (ANNEX III) is attached hereto and will be published on the new NOBA web site).

Mr Olivier GUIDETTI thanked the speaker for having responded to his invitation. Although improvised, his intervention had been followed with great interest.

10. Address by the ALLIANZ representative, Y. BREMS

Mrs. Y. Brems presented a statistics on the current situation of ALLIANZ. This presentation (ANNEX IV) is attached hereto and will be published on the NOBA Website (www.noba-adan.net).

☉ New postal address :

ALLIANZ Worldwide Care
1, Place du Samedi
B-1000 BRUSSELS

11. Closing of the Assembly

Before closing the General Assembly the Chairman expressed his thanks to the participants and as there were no additional questions he invited them to the lunch. Then he wished them a safe journey home and expressed his desire to see everybody again for the next years' General Assembly, which will take place in October 2016. Finally he closed the Assembly.

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens NSPA 12.10.2015

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

Le Président ouvre la séance et prononce un mot de bienvenue aux participants.

Il présente ensuite les invités :

- M. M. Lyden, NSPA Directeur Général ;
- Mme D. Ashley, NSPA Exécutif des Ressources humaines ;
- M. Y. Chadelon NSPA Contrôleur aux Comptes
- M. H. van Hooijdonk, Représentant NSPA APN ;
- M. P. Ludford, Président SHAPE ;
- M. F. Bülling, Membre de la Confédération ;
- M. B. Wacquez, Président AAPOCAD ;
- M. G. Malet, Secrétaire Exécutive ARO ;
- M. G. Dubos et Mme Y. Brems, Représentants ALLIANZ ;

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Allocution par le NSPA Directeur Général, M. Lyden

Dans sa présentation spécialement préparée à notre intention, M. M. LYDEN a donné des informations statistiques concernant d'une part les activités en cours et d'autre part les prévisions des missions futures et nous rappelle les activités actuelles de l'Agence, puis oriente son exposé sur l'avenir de l'Agence jusqu'en 2020.

Cette présentation est annexée (ANNEXE I) au compte-rendu et sera publiée sur le nouveau site web ADAN (www.noba-adan.net).

4. Rapport des activités par le Président, O. GUIDETTI

Je vous remercie de votre présence et du temps que vous consacrez à notre Assemblée Générale annuelle.

Comme c'est maintenant l'usage, je vous demande de vous lever pour une minute de silence en souvenir et respect vers nos collègues et amis qui nous ont quittés cette année. Merci.

Je suis honoré de vous accueillir aujourd'hui dans ces locaux qui vous rappellent à tout le moins de bons souvenirs. C'est pourquoi je remercie sincèrement et respectueusement Monsieur le Directeur Général d'ouvrir les portes de l'Agence en nous permettant de nous y retrouver. Merci aussi à Monsieur le Chef d'État-Major du soutien administratif qu'il met à notre disposition et dont nous avons grand besoin. Merci à l'Association du personnel qui non seulement nous offre l'apéritif de ce jour, mais se trouve toujours vivement intéressée par nos travaux et nous accorde l'intérêt des jeunes générations. C'est cela que l'on nomme le soutien intergénérationnel.

Cette Assemblée Générale nous permet de faire le point des activités du Comité et de maintenir un dialogue verbal entre nous. Pour ouvrir ce dialogue nos invités apporteront chacun dans son domaine les informations et explications dont nous avons besoin. Je les remercie chaleureusement de nous consacrer cette matinée. Je vous les présente, même si vous les connaissez déjà.

Activité du comité depuis le 27 octobre 2014 : *Le projet essentiel depuis plus de deux ans est arrivé à son terme tout récemment. Le nouveau site est maintenant opérationnel, ceux connectés le savent déjà et pourront nous en parler. Comme toujours nous ne serons pas épargnés par des ennuis de jeunesses. Ce site a été entièrement créé par Monsieur Hedwig Dufour tout à fait bénévolement (il est le mari d'une personne en activité à l'Agence). Nous les remercions tout deux chaleureusement. Il va sans dire que ce moyen de communication vient renforcer nos liens. Je vous demande de lui rendre visite souvent et de communiquer vos observations.*

Deux numéros du journal « L'Écho » ont été publiés, vos observations encouragements et critiques seraient très appréciées.

Le Comité s'est régulièrement réuni au moins une fois par mois, vous trouverez les Minutes de ces réunions dans la rubrique dédiée du site.

Cette année, il n'y a pas eu de voyage organisé. Mariette Toussaint prévoit en 2016 une grande balade sur la Volga entre Saint Pétersbourg et Moscou. Elle pourra vous en parler d'avantage.

Nous avons beaucoup travaillé avec la Confédération sur les sujets ouverts à l'ordre du jour de l'OTAN. Le plus important pour nous reste le financement à long terme du « Fonds de couverture médicale des agents à la retraite ». Une cotisation pourrait dorénavant être demandée aux futurs agents retraités. Il serait donc possible, comme cela a été précisé l'an dernier, que les actuels bénéficiaires de la protection médicale continuée soient à l'avenir invités à verser une cotisation. Je rappelle pour ceux d'entre vous qui bénéficient d'une autre couverture médicale, comme par exemple une couverture nationale ou militaire, doivent l'utiliser en premier lieu et ensuite demander le remboursement à Allianz. Dans ces conditions non seulement vous serez remboursés à 100%, mais en plus le budget du Fonds sera moins sollicité. Une autre réforme importante est en cours de débat au Siège de l'OTAN, elle consiste en une grande refonte du système de rémunération des personnels en activité. Dans la foulée s'ensuivrait une réforme des règles d'ajustement des rémunérations et des retraites. Enfin, le Siège de l'OTAN devrait être transféré courant 2016 vers de nouveaux bâtiments situés quasiment en face de l'actuel, Boulevard Léopold III à Bruxelles.

Nous rencontrons régulièrement les autorités de l'Agence avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Nous espérons qu'une solution sera rapidement trouvée à notre demande de subvention financière. Tout comme nous maintenons de liens tenus avec notre assureur Allianz par la voie du bureau de l'OTAN responsable de la gestion du Contrat d'Assurance Groupe. Pour nous tous la couverture médicale reste un sujet incontournable et essentiel. Monsieur G. Dubos et Mme Y. Brems d'Allianz qui s'est déplacé de Bruxelles spécialement pour nous, nous l'en remercions vivement, vous en parlera. Notre ami Falko Bülling, de la Confédération, vous donnera les dernières informations de nos relations avec le bureau responsable du Secrétariat International. Monsieur Bernard Wacquez, Président de l'AAPOCAD, dont je remercie la présence, fera le point de la situation de nos retraites au siège des Organisations Coordonnées à Paris. Pour l'an prochain, nous allons améliorer la communication entre nous tant grâce au site, mais aussi avec le courrier électronique et le journal. Nous tentons d'organiser des activités pour tous, même si ce n'est pas facile. Vous vous rappelez que l'an dernier vous avez voté pour une cotisation annuelle de 15€. Chacun peut se libérer de cette participation par un prélèvement automatique autorisé sur la pension. Pensez-y! Je fais appel aux bonnes volontés pour rejoindre les membres du Comité, quatre places restent vacantes cette année.

Merci à tous d'être venus,

Olivier GUIDETTI
Président

5. Rapport du Contrôleur aux Comptes, Y. Chadelon

M. Y. Chadelon a présenté le rapport d'audit des comptes de l'ADAN pour l'année 2014 préparé par le trésorier J.-M-Séleck. À ce sujet M. N. laconelli a fait la remarque suivante : « Pour l'information de l'Assemblée générale, deux commentaires sur la feuille NOBA Solde au 31 Décembre 2014 ont été ajoutés » :

Déclaration des revenus et dépenses:

- ⊙ En 2014, l'Association a enregistré un excédent des recettes sur les dépenses parce que le compte de placements a augmenté sa valeur en raison de la progression générale des quotations d'actifs des actions et obligations;
- ⊙ Dans les actifs partie des créances du bilan sont présentés des frais de déplacement liés à la Confédération de l'année 2012 pour un montant de € 231,76. Il convient de rappeler qu'en raison de la disparition de l'ancien trésorier et le fait que la documentation n'a pas été retrouvé la comptabilisation devait être reconstruit sur la base des seuls documents disponibles, à savoir la liste des transactions fournit par la BCEE dans l'année 2012. La nature réelle de ces dépenses, soit voyage au nom de la Confédération ou NOBA, a été reconstruite sur la base des commentaires reçus de ceux qui voyagent. Il est donc probable que les différents voyages ont été classés à tort. Notre trésorier prendra contact avec le trésorier de la Confédération, qui entre-temps a également été remplacé, pour vérifier cet équilibre et, s'il est négatif, les entrées seront ajustées en conséquence dans les comptes 2015.

M. N. laconelli, après l'introduction de M. Yves Chadelon, a dit qu'il était prêt à répondre aux éventuelles questions sur les comptes et il a remercié M. Yves Chadelon pour l'aide et la certification des comptes. Les comptes de l'année 2014 ont été approuvés par l'Assemblée Générale et le trésorier a obtenu sa décharge.

6. Décharge du Comité Exécutif sur les activités 2014

L'assemblée générale a accordé sa décharge au Comité Exécutif étant donné qu'il n'y avait pas de questions.

7. Allocution par le membre de la Confédération, F. Bülling

Je me présente, Falco Bülling, je suis le président du Groupe de Travail de la Confédération sur les questions d'Assurance médicale. J'écris dans les « Newsletters » de la Confédération et le Comité Exécutif m'a autorisée, sur la demande des quatre Associations, de tenir informés les membres des derniers développements concernant le Contrat d'Assurance Groupe de l'OTAN (NGIC) et Allianz Worldwide Care (AWC) ainsi que répondre aux questions s'y rapportant.

Introduction : Le service des remboursements d'Allianz s'est considérablement renforcé pour améliorer l'assistance, incluant la ligne téléphonique, « helpline ». Les services administratifs et le soutien médical sont maintenant mieux appréciés par les bénéficiaires. Toutefois, je dois bien préciser que certaines "interprétations flexibles" du Contrat (NGIC) ne sont plus possibles. Les dispositions de maîtrise des coûts demeurent prioritaires dans le but de sauvegarder les avantages actuels et de maintenir la stabilité des taux de primes. Cependant, l'expérience a prouvé qu'Allianz, en qualité d'administrateur tierce partie, est toujours prêt à aider les bénéficiaires dans leurs soucis de clarification. En tout état de cause, il faut malgré tout comprendre que la décision finale concernant l'interprétation du Contrat (NGIC) appartient à l'OTAN en sa qualité de Preneur d'assurance, et à Allianz France, Assureur principal, selon la Législation de la Sécurité Sociale belge.

⊙ Mise à jour des textes

A) La nouvelle rédaction du Contrat d'Assurance Groupe de l'OTAN (NGIC) consistant à rassembler 119 amendements en un seul et unique document est en cours. Elle pourrait être terminée pour la fin de l'année 2015. Il faut souligner que cette mise à jour, qui n'entraîne aucun changement dans les droits des bénéficiaires, ne veut pas dire que l'OTAN ait l'intention de rédiger un nouveau contrat. Le contrat actuel a été passé par l'OTAN le 01.01.2012 pour une période de 5 ans. Par la suite il doit être renouvelé annuellement par accord tacite, à moins l'une des parties donne un préavis de fin de contrat de 6 mois le 1er juillet. La version provisoire du CAGO modifié a été récemment adressé à l'OTAN par Allianz France. La version définitive de ce contrat sera bien évidemment signée par le Secrétariat International de l'OTAN, le Contrôleur Financier et l'Assistant Secrétaire Général pour la Gestion Exécutive (ASG/GE). Le Président de la Confédération a adressé une requête auprès de l'ASG/GE afin que les deux Confédérations soient consultées avant que ne soit

officialisé ce très important document, respectant ainsi les principes de bonne coordination.

B) La version révisée du Guide de l'Assuré bénéficiaire (NBG), sera vraisemblablement disponible en ligne cette année. Par ailleurs, chaque bénéficiaire recevra une copie papier distribuée par AWC. En même temps une nouvelle demande de remboursement sera diffuse qui comprendra la nouvelle adresse postale d'Allianz. Elle mettra en lumière la nécessité de passer par sa première assurance, s'il y a lieu.

C) AWC a confirmé que le tableau ajusté des prestations, conformément aux dispositions de la NGIC , sera publié en même temps que l' EBG revise

⊙ **Action en faveur d'un redressement**

A) : Pour garantir une couverture d'assurance médicale de qualité et une prime stable, le titulaire de la police a souligné que, comme mesure à court terme, plusieurs actions correctives sont nécessaires qui cependant, ne changera pas le NGIC.

B) : En outre, les mesures concernant la stabilisation du Fonds de Couverture Médicale des Retraités (RMCF) ont été prises. La modification proposée de la note de renvoi de l'article 51.2 de la RPC portera attente au principe des droits acquis, en particulier pour les ex-agent actuellement sous les dispositions de la couverture relais. Il est entendu que le Conseil de l'OTAN (NAC) prendra une décision prochainement.

⊙ **Preuve de paiement**

La Confédération a reçu de nombreux messages de mécontentement de la part des assurés retraités, faisant état de leur incompréhension au sujet des factures dentaires très élevées de plus de 2000 Euro qui doivent inclure une preuve de paiement. Toutefois, l'obligation de soumettre un imprimé d'estimation des coûts dentaires (document à remplir par le dentiste) auprès des services médicaux d'AWC reste toujours en application. À réception, ils confirmeront alors le montant du remboursement prévu, il devra également être précisé que le traitement est médicalement indispensable et que le montant des coûts annoncés devra se maintenir dans des limites acceptables. Finalement, il a été convenu, qu'en cas de difficultés financières, d'accepter une facturation directe à AWC, comme par exemple

la reconstruction des dents en cas de défiguration sévère due à un accident ou à cause de la chirurgie du cancer.

◎ **Soins de longue durée à domicile**

*Cette question a été soulevée par le Comité Exécutif de la Confédération, la première fois en Octobre 2010. Cela concerne la couverture pour les soins infirmiers médicaux de longue durée à **la maison** au lieu de rester dans une maison de soins infirmiers médicalisée. Enfin, après 5 ans de discussions, le titulaire de la police et l'assureur sont tombés d'accord, sous certaines conditions, qui seront publiées une fois approuvées par le JCB sans doute cette année (la liste des conditions est disponible).*

◎ **Transfert des droits à la sécurité sociale nationale**

Vous savez que la Confédération considère que la "règle de première source" comme l'une des meilleures mesures de maîtrise des coûts qui devraient être recherchés dans la mesure du possible. La Confédération reconnaît la possibilité de transférer les droits nationaux de sécurité sociale par le biais d'accords bilatéraux. Nous savons que cela fonctionne entre le Luxembourg, la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Italie. La Confédération a mis l'OTAN et AWC au courant de cette mesure de limitation des coûts, mais n'a reçu aucun soutien. Néanmoins, nous encourageons tous les membres à communiquer avec leur Délégué Régional pour plus d'informations.

◎ **Voie à suivre**

Le Preneur d'assurance (OTAN) souhaite que les mesures de compression des coûts soient applicables rapidement à court, moyen et long terme. Les mesures correctives à court terme pourraient être mises en œuvre sans modifier le Contrat actuel (NGIC). Meilleure maîtrise des coûts, augmentation de contributeurs, différents avantages pour les non-cotisants et l'examen des avantages sont certains des changements devraient être développés dans un document-cadre à moyen et/ou à long terme. Soyez assuré que l'CNRCSA suivra de près l'approche des mesures de compression des coûts avec la Confédération des Comités de Personnels dans le cadre du groupe

de travail sur les questions médicales du JCB (Comité Mixte de Consultation de l'OTAN.

M. Falko Bülling a remercié l'Association des Anciens de la NSPA pour son invitation à l'Assemblée générale annuelle et le repas à suivre.

8. Allocution par le Président de l' AAPOCAD, B. Wacquez

Monsieur le Président, chers amis, chers collègues,

C'est toujours avec grand plaisir que je réponds présente à votre invitation annuelle à participer à votre Assemblée générale.

En absence de nos collègues Marc Holzschuh et Wilhelmus Hassink, je vais vous informer des derniers développements de la Coordination.

En premier lieu l'ajustement des rémunérations et des pensions au 1 janvier 2016 (voir ANNEX II). Je vous rappelle toutefois que ce sont là les résultats de la méthode d'ajustement et que les Conseils de nos Organisations peuvent éventuellement appliquer une clause de faisabilité.

En second lieu, la révision de la méthode d'ajustement des rémunérations et des pensions :

Une nouvelle méthode doit entrer en vigueur le 1er janvier 2017. Je vous rappelle que dans la méthode actuelle l'ajustement annuel dépend de l'évolution de trois paramètres :

- *L'évolution des salaires nets dans les administrations des pays de référence*
- *L'évolution de l'inflation dans chaque pays*
- *L'application (partielle) des coefficients de parité de pouvoir d'achat.*

Lors des réunions de la Coordination des mois de juin et septembre dernier, un nombre important de délégations nationales ont présenté des propositions qui visent à modifier profondément la méthode notamment, à titre d'exemple :

- ❖ *Les salaires des administrations de référence seraient bruts et non plus nets des impôts et cotisations sociales.*
- ❖ *Les parités de pouvoir d'achat seraient prises en compte uniquement pour les personnels actifs sous forme de primes temporaires et ne seraient plus applicables à l'ensemble des salaires et des pensions*
- ❖ *L'application d'une clause unique de faisabilité budgétaire serait proposée par le CCR aux Conseils et ceux-ci pourraient en proposer une supplémentaire en fonction de la situation de leur Organisation.*

L'AAPOCAD a réagi, au sein du CRP (représentants du personnel (Associations de personnels des différentes Organisations) et des retraités, à ces propositions en réaffirmant les principes fondamentaux d'une méthode d'ajustement salariale, qui doit être stable, équitable, prévisible et transparente et reposer sur des données objectives facilement vérifiables.

- ❖ *Elle doit reposer sur plusieurs piliers :*
- 1. *Parallélisme avec l'évolution du pouvoir d'achat dans les bassins de recrutement, en mesurant l'évolution en termes réels des salaires nets d'impôts et de cotisations sociales obligatoires, d'emplois comparables.*
- 2. *Maintien de l'égalité de pouvoir d'achat entre les lieux d'affectation*
- 3. *Vérification de la validité de la méthode*
- 4. *Périodicité annuelle de l'ajustement*
- 5. *Clause de faisabilité budgétaire par Organisation*
- 6. *Ajustement exceptionnel équitable pour les pays à haute inflation*
- 7. *Barème distinct pour le Luxembourg et la Belgique*

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, brièvement résumés les points sur lesquels l'AAPOCAD entend se battre pour notre intérêt à tous, au cours du cycle de révision de la méthode qui s'est entamée.

J'ai oublié de vous mentionner l'ajustement fiscal de nos pensions dont nous avons eu l'occasion de parler au cours des dernières années et qui demeure également à la pointe de notre combat. Je vous remercie.

9. Allocution par le représentant de l'APN, H. van Hooijdonk

M. H. van Hooijdonk a remercié l'Association des Anciens de la NSPA d'avoir invité un représentant de l'Association du personnel de la NSPA à participer à cette Assemblée générale et a montré une présentation détaillée des activités réelles de l'Association du personnel. La présentation est annexée (ANNEXE III) au compte-rendu et sera publiée sur le nouveau site web ADAN)

M. Olivier GUIDETTI, remercie l'orateur d'avoir donné suite à sa proposition. Même improvisée, son intervention vient d'être écoutée avec intérêt.

10. Allocution par la représentante d'ALLIANZ, Y. Brems

Mme Y. Brems a présenté à l'aide de statistiques la situation actuelle d'Allianz. Cette présentation est annexée (ANNEXE IV) au compte-rendu et sera publiée sur le nouveau site web ADAN (www.noba-adan.net).

☉ Nouvelle adresse :

ALLIANZ Worldwide Care
1, Place du Samedi
B-1000 BRUSSELS

11. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de fermer cette Assemblée Générale, le Président remercie les participants et comme il n'y a pas d'autres questions il invite l'ensemble des participants au déjeuner. Il leur souhaite un bon retour chez eux et espère revoir tout le monde l'an prochain à l'occasion de l'Assemblée Générale fixée en octobre 2016. Finalement il clôture l'Assemblée.

12. This year participants — Participants de cette année

ASHLEY Dinah	LUDFORD Peter
BANG Frank Alexander	LYDEN Mike
BARETTI-MAGHE Christiane	MALET Gérard
BECKER Eduard	MANTERNACH-SCHAEFER Camilla
BERG Jos	MAYERUS Michelle
BESSE Aimée	MELIS Lambertus
BORCH Gunnar	MELLONCELLI Mauro
BREMS Yannik	MICHEL Francis
BRIZZI Welco	MULLER Danielle
BROECKER Kurt	NIEDENTHAL Klaus
BRUCHER André	NUESSELE Heidi
BUELLING Falko	OLDAKER Robert
CARIUS Kurt	RAMILLON-WOLLWERT Jack
CAUCHIE Marc Antoine	RIEBE Hans-Werner
CHANDELON Yves	SAUDRAIS Michel
CORNET Dirk	SCHERFF-THORN Ferdinand
CROSBY Tim	SCHODER Danielle
DEGROTTE Danielle	SÉLECK Jean-Marie
DUBOS Gilles	SPYROPOULOS Spyros
EMERINGER Aloyse	STOECKER Manfred
FERNANDES BORGES PINTO Antonio	TAURINO Luigi
FLAMMANG Albert	TEN BRINK Eduard
FUSSHÖLLER Robert	VAILLANCOURT Eric
GASIAUX André	VAN VLIET Pieter
GOEBEL Rainier	VOSS-VAN Bernard
GRAAS Daniel	WARSCHBURGER Isabelle
GUIDETTI Olivier	WILTGEN Georges
HANSEN-FINNENMANN Birgit	WOLFF Viviane
HEIDERSCHIED Marc	ZIMMERMANN Bernard
HESSNMÜLLER Egon	
IACONELLI Nino	
JUNGBLUTH Sylvia	
KOLENYI George	
KOOP Jürgen	
LEMOINE Jacques	